

# 51

## SOUTIEN AUX INVESTISSEMENTS DE MODERNISATION FILIÈRE NUCLÉAIRE



une enveloppe de

470 M€

jusqu'en 2022



### BÉNÉFICIAIRES

PME, ETI et Grande Entreprise



### FORME DE L'AIDE

Subvention



### PÉRIODE

Jusqu'au 01/06/2021 avec  
2 clôtures intermédiaires les  
26/01/2021 et 31/03/2021  
Dans la limite des fonds  
disponibles

### QUELS PROJETS ?

L'État lance un vaste **plan de soutien au secteur nucléaire de plus de 470 M€ pour maintenir les compétences et soutenir la compétitivité. Parmi les mesures, des fonds sont alloués pour soutenir les investissements.**

Les projets attendus concernent :

- ↳ **investissement dans de nouvelles activités** (dont relocalisation) **ou renforcement d'unités de production ou une diversification**
- ↳ **modernisation industrielle des sites de production**
- ↳ **transformation numérique** (industrie du futur)
- ↳ **une amélioration de la performance environnementale**
- ↳ **innovation technologique, de service, de procédé ou d'organisation.**

### IMPORTANT !

Sont considérées dans la filière nucléaire les entreprises quelle que soit leur taille avec une part d'au moins 15% du chiffre d'affaires lié à la filière sur les 2 dernières années ou présentant un caractère sensible pour un donneur d'ordre de la filière.

- ↳ Les **projets doivent être d'au moins 200 K€**
- ↳ Le plan d'affaires, les retombées sociales, environnementales, économiques et technologiques, seront étudiés avec attention.

**⚠ Ces aides seront attribuées dans la limite des fonds disponibles, il est donc essentiel pour les entreprises de déposer leur dossier dans les plus brefs délais.**

17ANS  
D'expérience

53M€  
D'aides publiques  
obtenues en 2019

4  
Implantations  
en France

46  
Collaborateurs



**Franck  
MAUDOUX**

Directeur développement

06 33 04 37 74

franck.maudoux@abfdecisions.fr

**ABF**  
DÉCISIONS  
CONSEIL EN FINANCEMENTS PUBLICS

